

SERVICE PEDAGOGIQUE

MICHEL HERON  
IA-IPR HISTOIRE-GEOGRAPHIE  
01 53 69 38 46  
[MICHEL.HERON@DIPLOMATIE.GOUV.FR](mailto:MICHEL.HERON@DIPLOMATIE.GOUV.FR)

PARIS, LE 6 JUIN 2011

**À Mesdames et Messieurs les correcteurs des  
épreuves d'histoire-géographie du  
baccalauréat  
S/C Mesdames et Messieurs les Proviseurs,  
chefs de centre d'examen du baccalauréat.**

**Objet :** *harmonisation des corrections en histoire-géographie*

**Chers collègues**

Le **mémento 2011** à l'intention des Chefs de centre du baccalauréat général et technologique à l'étranger publié par la Direction de l'enseignement scolaire (bureau des lycées DGESCO A1-3) du Ministère de l'éducation nationale précise le rôle des commissions d'entente et d'harmonisation.

Qu'il me soit ici permis de rappeler que l'observation des tableaux récapitulatifs de notation lorsqu'ils existent montre que le **travail d'harmonisation** des corrections permet à la fois une évaluation équitable des candidats et une ouverture de l'éventail des notes, en particulier une valorisation des bonnes copies telle que l'histoire-géographie compte de façon réelle dans l'obtention du baccalauréat ou d'une mention à celui-ci.

Vous le savez toutes et tous nos disciplines réclament de la part des élèves qui vous sont confiés un investissement important qui doit être récompensé à sa juste valeur.

**Nous devons toutes et tous en être convaincus.**

Je ne peux donc que vous inviter à échanger entre vous, à confronter vos points de vue lors de la correction puis à harmoniser vos notes de manière à assurer la plus large équité possible aux candidats dans un souci de valorisation de leurs travaux. Compte tenu de l'excellence de nos élèves et de la qualité de l'enseignement dispensé dans nos établissements, les moyennes des trois séries (ES, L et S) devraient toutes approcher voire dépasser la note de 12. C'est mon souhait.

Nombreux sont les correcteurs qui ont atteint une telle moyenne l'an dernier lors de la session 2010, j'espère qu'il en sera encore de même pour la session 2011.

Je vous recommande d'engager une réflexion collective autour de la double question suivante « *qu'est-ce qu'une bonne copie et quelle note mérite-t-elle ?* ». Une telle réflexion devrait vous conduire à déterminer des critères d'évaluation acceptés par tous et appliqués, ensuite, à tous les élèves.

**Je me permets de rappeler, une fois encore, que les attentes de certains professeurs des établissements français à l'étranger vont bien au-delà des attentes institutionnelles.**

A mes yeux, une bonne copie ne mérite certainement pas un 13 et pas davantage un 14 mais bien plutôt un 16 et même un 17.

Les modalités d'harmonisation mises en place dans le réseau des établissements de l'AEFE doivent servir les intérêts de nos élèves. Je ne peux donc que vous encourager à étendre la démarche aux évaluations internes à vos établissements : bac blanc, brevet blanc, devoirs communs.

Cordiales salutations.

Michel HERON.  
